



Conséquence pour non paiement d'assurance auto

Par **nessgwada**, le **29/06/2013** à **12:56**

Bonjour,

Quelles seraient les conséquences pour moi, si je ne paie pas mon assurance auto?

Je n'utilise pas mon véhicule étant hors du département. Je n'ai malheureusement pas résilié mon contrat dans la période requise, car ce n'était pas mon intention.

Sauf que j'ai compris (tardivement) que le coût de l'assurance me revient à 46€ de moins par rapport au coût annuel. Je ne peux supporter cette charge pour un véhicule immobilisé.

En vous remerciant par avance.

Cordialement

Par **amajuris**, le **29/06/2013** à **13:05**

bjr,

si vous ne payez pas, vous ne serez pas assuré alors que c'est une obligation légale.

si votre véhicule cause un dommage, vous devrez payer de votre poche.

il existe des assurances pour les véhicules qui ne roulent pas.

cdt

Par **Lag0**, le **29/06/2013** à **13:18**

Bonjour,

Si vous ne payez pas, l'assureur va résilier votre contrat. Mais malgré cela, vous serez tout de même tenu de payer la cotisation pour l'année en cours.

Vous allez donc payer de toute façon mais sans être assuré en retour.

Où est l'intérêt ?

Interrogez votre assureur, il a certainement une formule à pas cher pour les véhicules stationnés qui ne roulent pas, ce que l'on appelle une assurance "parking".

Par **nessgwada**, le **29/06/2013** à **19:39**

Merci pour vos reponses. J'en été arrivé à cette décision car mon assurance m'a dit que c'est le minimum qu'ils peuvent faire. Qu'ils ne font pas d'assurance garage.